

Phase 4 : Addendum

Contexte

L'enquête de la Phase 4 est la quatrième enquête annuelle transversale et par panel consécutive à être mise en œuvre par le projet PMA. L'enquête est mise en œuvre dans quatre pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigeria et Niger. Pour plus d'informations sur la conception de l'étude PMA, veuillez-vous référer aux documents du protocole d'enquête PMA situés à l'adresse <https://www.pmata.org/data/survey-methodology>.

Le [glossaire](#) comprend des phrases et des termes clés qui ont été mis à jour pour la quatrième Phase des activités de collecte de données.

Protocole

QMQF et femme du panel

L'enquête de la Phase 4 suit les procédures et le protocole standard décrits dans les précédents documents de protocole de PMA. Lors de la Phase 4, les enquêtrices résidentes (ER) 1) retrouveront 35 unités de résidences transversales dans chaque zone de dénombrement (ZD) de PMA, et 2) tenteront de suivre toutes les femmes du panel qui restent éligibles pour l'enquête de panel et qui continuent à résider dans la zone d'étude désignée.

Comme pour les Phases précédentes de PMA, les ER administreront le questionnaire sur les ménages et l'enquête femme (QMQF) à tous les ménages sélectionnés. Si le ménage résidant dans l'unité de résidence contient au moins un membre de la Phase 3, les ER mettront à jour le tableau du ménage prérempli afin d'indiquer quels membres sont toujours résidents et d'ajouter tout nouveau résident au tableau. Si un nouveau ménage a emménagé dans l'unité de résidence depuis la Phase 3, l'ER remplira un tableau du ménage vierge. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans qui résident dans l'unité de résidence sont éligibles pour le questionnaire féminin (QF). Les femmes qui se sont inscrites dans la cohorte du panel PMA lors d'une Phase précédente, qui restent éligibles et qui continuent

à résider dans l'unité de résidence transversale recevront le QF du panel. Si l'ER découvre que la femme du panel a déménagé à l'intérieur de la zone d'étude, elle tentera de la suivre à son nouveau domicile.

Pour les femmes du panel qui ont déménagé dans une unité de résidence de suivi à la Phase 2 ou à la Phase 3, les ER essaieront de localiser ces femmes du panel à leur lieu de suivi dans la zone d'étude à la Phase 4.

Comme pour les Phases précédentes de PMA, une femme du panel est classée comme perdue de vue (PDV) si son ménage refuse de participer au QM, si elle ne réside plus dans la zone d'étude, s'il est impossible de la joindre après plusieurs tentatives de suivi ou si elle refuse le QF.

Panel SPS

PMA déplacera et réinterrogera tous les points de santé (SPS) qui ont accepté de faire l'objet d'un suivi lors de la Phase 1, 2 ou 3. PMA n'effectue pas de suivi auprès des structures fermées définitivement, des structures qui ne desservent plus la ZD ou des structures qui n'ont pas accepté d'être suivies lors de leur dernier entretien. Lors de la Phase 4, les nouveaux établissements de santé publique qui desservent la zone d'étude seront ajoutés à la base de sondage de PMA et interrogés.

Enquête QC

PMA administre les entretiens de sortie avec les clients (QC) aux clientes qui obtiennent des services de planification familiale dans les établissements de santé à forte fréquentation le jour de l'entretien avec le SPS.

Enquête Intérim: SPS et QC

Les enquêtes intérim ne seront pas menées lors de la Phase 4.

Échantillons Femme PMA

La conception du panel intégré, caractéristique des Phases 1 à 4 de PMA, permet de tirer différents échantillons de PMA à partir des données. L'échantillon féminin de PMA est composé de répondantes classées en tant que participantes transversales, participantes à un panel, ou à la fois transversales et à un panel, en fonction de leur participation à la phase précédente et du lieu du suivi¹.

À la Phase 4, les participantes qui se sont inscrites dans la cohorte du panel à la Phase 1, à la phase 2 ou à la phase 3, qui ont consenti au suivi à la Phase la plus récente de PMA et qui se trouvent dans une unité de résidence transversale de PMA sont comptées à la fois comme des femmes transversales et des femmes de la cohorte du panel, puisque leurs données contribuent à la fois aux estimations du panel et/ou à celles de la Phase transversale. Les participantes à la Phase 4 qui se sont inscrites dans la cohorte du panel à la Phase 1, à la Phase 2 ou à la Phase 3, qui ont consenti au suivi à leur Phase la plus récente de PMA et qui sont trouvées dans une unité résidence de suivi pour femmes du panel sont considérées comme des femmes du panel uniquement à la Phase 4. Les femmes nouvellement éligibles dans les unités de résidence transversales sont comptées comme des femmes transversales.

Remarque : la classification d'une femme peut changer d'une Phase à l'autre. Par exemple, une femme inscrite dans la cohorte du panel PMA à la Phase 2 et retrouvée dans une unité résidence pour femmes du panel à la Phase 3 sera considérée comme une femme du panel uniquement à la Phase 3. Si l'on découvre qu'elle est retournée dans son unité de résidence transversale d'origine à la Phase 4, elle sera incluse à la fois dans l'échantillon transversal et dans l'échantillon de panel à la Phase 4.

Phase 4 : Glossaire

¹ Les données transversales de PMA se réfèrent à des observations provenant d'unités de résidence transversales sélectionnées de manière aléatoire. Les données de panel de PMA se réfèrent aux données collectées auprès des femmes du panel. Les femmes du panel sont un sous-ensemble de l'échantillon féminin complet de PMA.

Unité de résidence transversale :

Une unité de résidence sélectionnée de manière aléatoire qui fait partie de l'étude transversale de base de PMA. Il s'agit des unités de résidence de la Phase 1 qui n'ont pas été remplacées lors de la Phase 2 ou de la Phase 3, et des nouvelles résidences sélectionnées de manière aléatoire lors de la Phase 2, de la Phase 3 ou de la Phase 4. Les membres du ménage d'une unité de résidence transversale contribuent à l'échantillon transversal.

Unité de résidence :

Une structure physique où le(s) ménage(s) réside(nt).

Unité de résidence perdue de vue (PDV) :

Statut donné aux unités de résidence détruites, introuvables ou dont l'adresse ne correspond plus à une unité de résidence. Dans les ZD comptant 4 logements PDV ou plus (>10%), PMA sélectionne de nouvelles unités de résidence pour remplacer ces logements afin de maintenir la représentativité dans la zone d'étude.

Unité de résidence nouvellement sélectionnée :

Unités de résidence sélectionnées au hasard pour remplacer les unités de résidence qui sont PDV. Cela se produit dans les ZD dont plus de 10 % des unités de résidence sont PDV.

Cohorte du panel :

L'échantillon de femmes consentantes et éligibles pour l'âge qui se sont inscrites à l'étude de panel et qui restent éligibles au moment du suivi. Les termes "panel de femmes" et "cohorte de panel" peuvent être utilisés de manière interchangeable.

Femme du panel :

Une femme enrôlée dans l'échantillon du panel à la Phase 1, à la Phase 2 ou à la Phase 3, qui a consenti au suivi et qui reste éligible à l'âge (15-49 ans à la Phase 4).

Unité de résidence d'une femme du panel :

Unité de résidence non sélectionnée pour l'étude transversale dans laquelle réside une femme du panel. Cela se produit lorsqu'on découvre qu'une femme du panel a quitté son unité de résidence de l'étude transversale pour s'installer dans une nouvelle unité de résidence située dans la zone d'étude. Seules les femmes du panel sont interrogées dans ces unités de résidence. Il est à noter que ces UR ne sont pas comptabilisées dans l'étude transversale.

Femme du panel temporairement perdue de vue (PDV) :

Une femme du panel qui n'a pas rempli le QF à la Phase 3 mais qui est toujours éligible pour le suivi à la Phase 4 parce qu'elle a donné son consentement lors de son QF le plus récent. Cela peut se produire si son ménage n'a pas rempli de QM mais a été noté comme résidant toujours dans la zone d'étude lors de la Phase 3.

Femme du panel définitivement perdue de vue (PDV) :

Une femme du panel qui n'est pas éligible pour le suivi à la Phase 4, soit en raison de son décès, de son refus ou de sa migration permanente et de celle de son ménage hors de la zone d'étude à la Phase 3.

Zone d'étude :

Zone dans laquelle les ER doivent essayer de trouver les femmes du panel qui ont quitté leur unité résidence de base. La définition de la zone d'étude est spécifique à chaque pays.

Trouver des femmes du panel de la PMA à la Phase 4

Où était la femme du panel lors de la Phase 3 ?

